

cation de la jeunesse etc., etc. Les autres, au contraire, n'y trouvant que la constatation du *statu quo*, de l'ancienne routine, ou tout au plus des progrès microscopiques : ce sont toujours les mêmes plaintes des inspecteurs, leurs rapports auraient pu être stéréotypés pour servir chaque année depuis cinq à six ans ; leurs suggestions sont sans valeur, leurs prescriptions mêmes sans autorité, le gouvernement ne voulant pas même les soutenir etc., etc. Et de là approbation, louanges aux gouvernants de la part des premiers, et récriminations, blâme, censure de la part des seconds. Quand à nous, nous pensons qu'il y a exagération des deux côtés, et que le vrai ne se trouverait qu'entre les deux.

Avant d'aller plus loin, protestons ici contre la manière dont certains journaux et certains orateurs parlementaires ont dernièrement envisagé les critiques, faites contre l'administration de l'Instruction Publique. A présent que les évêques font partie du Conseil de l'Instruction Publique, d'après ces journaux et ces orateurs, blâmer certains actes de ce département, n'était rien autre chose qu'attaquer les évêques. Aurait-on jamais pu imaginer une pareille logique ? Mais tous les employés des administrations, chefs et subalternes, sont bel et bien les serviteurs du public, et se trouvent par conséquent, comme tels, soumis à la critique de leurs actes dans cette partie par ce même public. Si les évêques ont bien voulu se faire les administrateurs mêmes d'une partie de l'Instruction Publique, c'est leur affaire ; mais du moment qu'ils portent la condescendance jusqu'à ce point, ils ne peuvent et ne doivent s'offenser, si moi, unité du public à qui ils doivent rendre compte, je scrute leurs actes, et donne la louange ou le blâme suivant que je le trouverai équitable, pourvu toujours que les convenances soient sauvées sous le rapport des termes employés, et que dans tous les cas, la personnalité des membres composant le corps ne soit jamais prise à partie.

Pour nous personnellement, nous dirons ici que nous sommes en principe apposé à ces conseils d'administration, qui en compliquent les rouages au détriment souvent de